



# Guide du parent été 2023



# AIDE-MÉMOIRE POUR LES PARENTS

## HEURES

- Période d'accueil : **8 h 30 à 9 h**
- Animation : **9 h à 16 h**
- Période de départ : **16 h à 16 h 30**

**\*Les heures d'arrivée et de départ doivent être obligatoirement respectées.**

## COLLATIONS ET REPAS

- Deux collations
- Un repas froid
- Une bouteille d'eau réutilisable

**Sans noix et sans arachides**

## MATÉRIEL À PRÉVOIR

- Costume de bain, sandales, serviette et casque de bain pour les sorties à la piscine ou les activités aquatiques
- Crème solaire (pas d'aérosol)\*

**\*Il est fortement recommandé d'appliquer la crème solaire une première fois avant l'arrivée au camp.**

- Une bonne paire d'espadrilles

Attention! Plusieurs activités exigent des souliers fermés. De plus, les déplacements se font majoritairement à pied, donc votre ado doit être confortable dans ses souliers.

**Les objets personnels ne sont pas autorisés au camp de jour.**

## SORTIES ET ACTIVITÉS

**Le participant doit consulter la programmation hebdomadaire chaque jour pour connaître les activités et apporter le matériel nécessaire.**

## DESCRIPTION DU PROGRAMME

Notre mission est d'offrir des activités stimulantes et variées pour les jeunes de 12 à 14 ans durant la période estivale. Les ados vivront des expériences de loisir variées fondées sur le plaisir, le jeu, la culture, l'activité physique, le plein air et les saines habitudes de vie.

La Tournée des ados c'est :

- Un programme d'animation estival spécialement conçu pour les ados de 12 à 14 ans;
- Une multitude d'activités encadrées par des professionnels de domaines variés (sport, cirque, arts plastiques, théâtre, musique, cinéma, paintball, Beauce Carnaval, Arbre en arbre, jeux d'évasion, etc.);
- Des sorties extérieures sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Des activités aquatiques;
- Des animateurs certifiés « DAFA » (diplôme d'aptitudes aux fonctions d'animateur).

## CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Le camp fonctionne avec l'âge scolaire. C'est donc l'âge au 30 septembre de l'année en cours qui détermine l'admissibilité. Ainsi, si votre enfant a 11 ans lors de l'inscription, mais qu'il aura 12 ans avant le 30 septembre de l'année en cours, votre enfant pourra s'inscrire à la Tournée des ados.

Pour fréquenter le camp, le jeune doit :

- Être âgé au minimum de 12 ans au 30 septembre 2023
- Être âgé de 14 ans ou moins

## LIEUX DE RASSEMBLEMENT

Le lieu de rassemblement (matin et soir) est situé à **l'école La Source** au 9, 10<sup>e</sup> Rue, du côté du secteur sportif.

## INSCRIPTION ET TARIFS

L'inscription aura lieu le **mercredi 31 mai 2023 à compter de midi**.

Afin d'éviter des désagréments le jour de l'inscription, veuillez vous assurer de créer votre compte en ligne, sur AccèsCité loisir, au moins 5 jours avant ou vous assurer que vos accès (utilisateur et mot de passe) fonctionnent adéquatement.

Nous vous demandons également d'aller vérifier que les informations suivantes sont à jour au dossier de l'enfant :

- Adresse
- Numéro de téléphone
- Contacts et numéro de téléphone d'urgence
- Numéro d'assurance sociale (pour les impôts)

Nous vous recommandons de procéder à l'inscription à l'aide d'un ordinateur. La plateforme AccèsCité loisir permet l'utilisation à partir d'un téléphone cellulaire ou d'une tablette, mais il arrive parfois que certains utilisateurs ne voient pas toutes les options.

Vous n'avez pas accès à Internet pour inscrire votre enfant? Appelez afin de prendre rendez-vous avec notre équipe à compter du **29 mai 2023**. À noter que cela ne vous donnera aucune priorité d'inscription, puisque les rendez-vous débiteront aussi le 31 mai à midi.

	Téléphone	Adresse
Rouyn-Noranda (secteur urbain)	819 797-7101	201, av. Dallaire, local 266

Semaine	Dates
1	26 au 29 juin 2023
2	3 au 6 juillet 2023
3	10 au 13 juillet 2023
4	17 au 20 juillet 2023
5	24 au 27 juillet 2023
6	31 juillet au 3 août 2023
7	7 au 10 août 2023

**Le coût est de 71 \$ pour chaque semaine de 4 jours.**

- Rabais de 10 % pour le 2<sup>e</sup> enfant d'une même famille
- Rabais de 20 % pour le 3<sup>e</sup> enfant d'une même famille

## BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT

Si votre enfant présente des défis (difficultés comportementales, défi de communication, de mobilité, d'autonomie ou une maladie), il est important de l'indiquer dans le questionnaire à remplir lors de l'inscription. Cela nous permettra d'évaluer les conditions nécessaires à la réussite de son intégration et de mettre en place les ressources nécessaires. L'équipe de coordination vous contactera pour prendre connaissance des spécificités de l'enfant et la demande d'accompagnement sera ensuite évaluée.

## ACCUEIL ET DÉPART

**Période d'accueil : 8 h 30 à 9 h**

**Animation : 9 h à 16 h**

**Période de départ : 16 h à 16 h 30**

À l'arrivée au camp de jour, l'adolescent doit signaler sa présence au chef d'équipe. Il est important de vérifier que la fiche du participant contient les coordonnées à jour (adresse, numéro de téléphone, personne à contacter en cas d'urgence). Si vos coordonnées ou les informations médicales de votre enfant changent au cours de l'été, vous devez aviser le chef d'équipe. Si votre dossier n'est pas à jour dans AccèsCité loisirs, vos coordonnées seront également erronées sur la fiche.

Si votre enfant est autorisé à quitter le camp de jour avec un autre adulte que ses parents, le nom de cette personne doit apparaître dans la liste des personnes autorisées à venir chercher l'enfant. Le parent doit transmettre l'information lors de l'inscription ou en avisant le chef d'équipe. Il sera impossible de laisser partir l'enfant avec une personne non autorisée.

Si l'enfant est autorisé à partir seul, il pourra quitter le camp à compter de 16 h à moins d'indication contraire de la part du parent.

## SORTIES

Votre ado doit consulter la programmation hebdomadaire chaque jour pour connaître les activités. Vous trouverez la programmation sur le site Internet de la Ville de Rouyn-Noranda. **Certaines sorties nécessitent un départ du camp de jour avant la période d'animation habituelle.** Si votre enfant arrive en retard lors de ces journées, vous devrez le reconduire au lieu de l'activité.

## TENUE VESTIMENTAIRE

**L'adolescent doit être habillé confortablement pour effectuer des activités sportives et se déplacer.**

Ainsi, nous demandons :

- Un t-shirt;
- Un short;
- Des espadrilles\*
- Un chapeau ou une casquette.

\*Attention! Plusieurs activités exigent des souliers fermés. De plus, les déplacements se font majoritairement à pied, donc votre ado doit être confortablement chaussé.

## COLLATIONS ET REPAS

Pour chaque journée au camp de jour, votre ado aura besoin de :

- **Deux** collations;
- Un repas froid;
- **Une bouteille d'eau**

Il est important de prévoir des aliments sains, nourrissants et en quantité suffisante afin que votre ado ait de l'énergie toute la journée. Comme les boîtes à lunch sont souvent à l'extérieur, favorisez l'utilisation d'un petit bloc réfrigérant, de style « Ice pack », pour garder les aliments au frais.

**Il est interdit d'apporter des collations contenant des arachides ou des noix.**

## MATÉRIEL

Matériel à prévoir :

- Une **bouteille d'eau réutilisable** en tout temps.
- Un **costume de bain**, des **sandales** et un **casque de bain** pour les sorties à la piscine.
- Une **serviette**.
- Un **lunch froid et deux collations**.
- **Crème solaire** (pas d'aérosol). **Il est fortement recommandé d'appliquer la crème solaire une première fois avant l'arrivée au camp.**

Tous les articles doivent être identifiés.

**Les objets personnels ne sont pas autorisés au camp.**

## ALLERGIE, MALADIE ET MÉDICAMENT

### Allergie

Il est important de déclarer toute allergie dont souffre l'enfant. S'il possède un auto-injecteur d'épinéphrine (Épipen), il est fortement recommandé de l'avoir avec lui au camp de jour en tout temps.

### Médicament

Aucun médicament ne peut être consommé sans l'autorisation écrite des parents. Les parents doivent remplir le formulaire d'autorisation de prise d'un médicament afin que l'enfant puisse prendre son médicament selon le dosage prescrit et à l'heure recommandée.

Seuls les médicaments prescrits pourront être pris au camp de jour à condition que le nom de l'enfant et la prescription soit bien identifiés sur le contenant. Aucun médicament en vente libre ne sera administré.

## PLANITOU

Nouveauté cet été! La Tournée des ados utilisera l'application Planitou pour la gestion des présences. Quelques jours après l'inscription au camp de jour, le parent recevra une clé d'accès pour créer le dossier de l'enfant dans Planitou. **Le dossier de l'enfant devra être complété avant le premier jour de participation au camp.**

Ce nouvel outil permettra au personnel du camp d'avoir accès à la fiche santé de l'enfant en tout temps. Il facilitera également la prise de présence et les communications avec le parent qui pourra signaler l'absence de son enfant via l'application. Pour en savoir plus, rendez-vous au : <https://planitou.ca/solutions/loisirs/camps-de-jour-et-vacances/>

## RÈGLES DE VIE

Voici les règles de vie à respecter pour le bon déroulement du camp :

1. Je respecte les animateurs et les autres. Aucune violence verbale ou physique ne sera tolérée;
2. Je respecte le matériel et les lieux;
3. J'utilise un langage approprié et respectueux;
4. J'écoute les consignes et je participe aux activités;
5. Je demeure avec l'animateur en tout temps ou sur le site du camp de jour pendant les périodes d'accueil et de départ.

### Procédure en cas de non-respect des règles de vie :

Infraction	Mesures mises en place
1 <sup>re</sup>	L'enfant recevra un avertissement verbal et le parent sera informé de la situation.
2 <sup>e</sup>	L'enfant recevra un avertissement écrit (fiche) à signer par le parent.
3 <sup>e</sup>	L'enfant recevra un avis écrit (fiche) et sera rencontré avec l'équipe du camp de jour et le parent.
4 <sup>e</sup>	L'enfant sera suspendu du camp pour une journée.
5 <sup>e</sup>	L'enfant sera suspendu du camp de jour pour le reste de l'été.

Si l'infraction est jugée grave et entrave l'intégrité ou la sécurité du participant, des autres jeunes ou des animateurs, la direction du camp de jour pourrait amorcer l'application des mesures à la 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> infraction selon la gravité de la situation (ex. : violence, fugue).

## PROCÉDURE DE RETARD

Lorsqu'un parent vient chercher son enfant en retard, voici la procédure appliquée :

1 <sup>er</sup> retard	Un avertissement verbal est donné au parent
2 <sup>e</sup> retard	L'enfant est suspendu du service de garde pour une journée Le parent doit venir chercher son enfant à 16 h
3 <sup>e</sup> retard	L'enfant est suspendu du service de garde pour tout l'été Le parent doit venir chercher son enfant à 16 h tous les jours
4 <sup>e</sup> retard	Expulsion du camp de jour

**Les heures d'arrivée et de départ doivent être respectées.** Par considération pour les animateurs, le jeune doit quitter le camp au plus tard à 16 h 30. La direction du camp de jour se réserve le droit d'annuler l'inscription d'un enfant dont le parent ne respecterait pas les heures d'ouverture.



## PROCÉDURE DE COMMUNICATION

Si vous avez une information à transmettre à l'équipe du camp de jour, vous pouvez communiquer directement avec le chef d'équipe qui sera à l'accueil durant la période d'accueil et de départ du camp.

### Organigramme

Titre	Tâches	
Animateur	Responsable de l'encadrement, de l'animation et de la sécurité de son groupe d'enfants.	
Chef d'équipe	Supervise, encadre et soutient les animateurs de son camp de jour. <b>Responsable des communications avec les parents.</b>	
Coordonnateur	Coordonne et planifie les activités. Supervise, encadre et soutient les chefs d'équipe du programme Animation-Jeunesse.	
Nous joindre	<b>tournee.ados@rouyn-noranda.ca</b>	
Information sur les programmes	<b>819 797-7110</b>	<b>poste 7376</b>
Inscription et facturation	<b>819 797-7101</b>	

## CONDITION D'ANNULATION OU DE TRANSFERT

Il est possible d'annuler ou de transférer l'inscription dans un délai de 10 jours précédant le début de l'activité. Des frais de 16 \$ sont applicables. Le remboursement se fera **par chèque ou par carte de crédit, selon le type de paiement initial** et dans les meilleurs délais.

L'**activité** correspond à la semaine de camp auquel un enfant est inscrit. Chaque semaine étant considérée comme une nouvelle activité. L'**annulation** ou le **transfert** sera traité par **activité** et par personne.

Pour toute demande d'annulation ou de transfert, veuillez communiquer par courriel à [loisirs@rouyn-noranda.ca](mailto:loisirs@rouyn-noranda.ca) ou par téléphone au 819 797-7101.



## Attestation de lecture du Guide du parent

- J'ai pris connaissance du guide du parent;
- J'ai lu les règles de vie, j'en ai discuté avec mon enfant et il s'engage à les respecter. Je suis conscient que des mesures seront appliquées dans le cas contraire;
- J'ai pris connaissance de la procédure de retard et je consens à respecter les horaires du camp de jour. J'aviserai l'équipe de coordination de toute urgence qui engendrerait un retard;
- J'aviserai le chef d'équipe de mon école de tout changement au dossier de mon enfant.

---

Date

---

Signature du parent

**\* À remettre au chef d'équipe du camp de jour le premier lundi de fréquentation de votre enfant.**